

### *Questions orales*

Comme le soleil commence à endommager la peau dès l'enfance et que les dommages causés par les insolations et bronzages sont cumulatifs, le message vise surtout les parents et les jeunes enfants.

Santé et Bien-être Social Canada prépare un document de fond pour expliquer que la prévention du cancer de la peau est l'affaire de chacun. Cette publication, qui doit paraître prochainement, sera diffusée à grande échelle afin de mieux renseigner les Canadiens à ce sujet.

\* \* \*

### LES QUESTIONS FAMILIALES

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, selon le *Globe and Mail*, 35 ridicules députés conservateurs, qui s'affublent eux-mêmes du titre de caucus des questions familiales, sont fiers d'être responsables du torpillage du programme national de garderies.

Ils sont fiers et ils estiment que la Charte des droits et libertés nuit au Canada. Ils ont aussi la stupidité de croire que la politique sociale du Canada va trop loin dans l'aide aux gens. Ça ne me surprend pas que les dinosaures conservateurs pensent ainsi.

Ce qui m'étonne, c'est qu'ils soient appuyés, selon ce journal, par les ministres de l'Énergie, des Communications, de la Privatisation, des Petites Entreprises, des Sciences et des Relations extérieures.

Y a-t-il vraiment six ministres au sein du Cabinet qui pensent qu'il vaudrait mieux que les femmes restent à la maison? Bienvenue dans le monde de Dan Quayle, version canadienne!

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### LA MINE WESTRAY

**M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Petites entreprises.

Des documents en possession du gouvernement et rendus publics aujourd'hui disent ceci au sujet de la mine de charbon Westray: «On reconnaît que les structures étudiées présentent de nombreux facteurs d'incertitude. La section sur la ventilation de la mine qui fait état des tests de désorption du méthane a de quoi inquiéter. Troisièmement, l'expérience accumulée ailleurs dans le

monde enseigne que les zones de faille comportent des risques élevés de combustion spontanée. De plus, la puissance de la couche augmente aussi les risques de combustion spontanée.»

Connaissant ces risques, tous ces risques, le ministre responsable s'est-il prévalu du droit que lui donnait l'accord intervenu entre le gouvernement du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse et Curragh Resources de procéder à des inspections de la mine et, si oui, le ministre peut-il faire part à la Chambre des résultats de ces inspections?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, je crois que la première chose à prendre en considération, la chose la plus importante, dans le rapport CANMET que citait le député, c'est qu'il conclut que le projet d'exploitation de la mine Westray ne comportait aucun défaut grave. C'est la conclusion du rapport.

Le rapport était clair sur certains des problèmes à surmonter et, par conséquent, le projet ne comportait pas de défauts majeurs. On souligne aussi dans le rapport que la mine devait être exploitée sous le régime d'un bail minier signé avec le ministère des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse.

Cela signifie que le bail ne pouvait pas être signé à moins de contenir des clauses précisant ce que le propriétaire pouvait et ne pouvait pas faire. Enfin, les contrats conclus entre le gouvernement fédéral, l'exploitant de la mine et les prêteurs exigeaient que l'entreprise respecte rigoureusement toutes les lois et tous les règlements de la Nouvelle-Écosse se rapportant aux mines.

Le gouvernement fédéral a donc décidé d'accorder une garantie de prêt en se fondant sur une évaluation concluant que cette mine était techniquement exploitable, que les problèmes pouvaient être résolus et que les baux miniers accordés par la province garantissaient le respect des règlements provinciaux. Bien sûr, nous avons vérifié régulièrement si ces règlements étaient effectivement respectés.

**M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, j'aurais une question supplémentaire à poser au même ministre. À une autre occasion, le ministre a dit, en parlant de l'Associated Mining Consultants, que cette société devait produire les rapports indépendants sur la sécurité. Or, cette société a déclaré, et je cite: «Nous n'avons fait aucune vérification indépendante des conditions de sécurité.»